

COMMISSION MIXTE CFCP

PROCES-VERBAL N°1 DU 22 SEPTEMBRE 2016

SAISON 2016/2017

Présents :

Michel DESMEDT, Président
Brigitte CERVETTI(FFVB), Denis CHANDON (FFVB), Frédéric FRANCHILLETTE (LNV), Axelle GUIGUET (DTN)

Assiste :

Alain DEBES (LNV)

Absents excusés :

Bernard BELY (LNV), Jacques HAEZEBROUCK (LNV), Estelle QUERARD (LNV)

Monsieur DESMEDT, Président, ouvre la séance à 10h00.

ORDRE DU JOUR

- 1) Point sur les centres de formation
- 2) Regroupement de plusieurs centres de formation (*pour information et à la demande de clubs*)
- 3) Election d'un Président représentant la LNV
- 4) Questions diverses

Le Président informe que l'ordre du jour a quelque peu changé et que de nouveaux points sont à traiter.

1. POINT SUR LES CENTRES DE FORMATION

A) BILAN DE LA SAISON 2015/2016

Le Président laisse la parole à la DTN Adjointe, Madame Axelle GUIGUET, qui dresse le bilan de la saison 2015/2016.

21 centres agréés, et 2 en convention d'accompagnement (*Beauvais et Venelles*).

Entre temps, Venelles a retiré sa demande, trois demandes ont été refusées : Beauvais, Mulhouse et Stade Français. Trois clubs ont fermé leur centre en fin de saison : Alès, Asnières et Avignon.

L'ensemble des CFCP représente 188 inscrits dont 124 masculins et 64 féminines.

1. Points positifs

1.1 Cahier des charges mieux compris

Madame Axelle GUIGUET note dans son bilan qualitatif que lors des formations, le message passe mieux dans une grande majorité des cas. Autant auprès des entraîneurs que des directeurs.

1.2 Niveau global de prestations intéressant

Cela se vérifie surtout dans le secteur masculin où le niveau de prestation est bon et respecte globalement le cahier des charges.

Il serait intéressant que ce bilan s'adresse également et systématiquement aux décideurs, présidents de clubs, il sera mis en annexe du présent PV.

1.3 Double projet réel chez les jeunes français

Globalement respecté pour les jeunes français, il reste un problème pour les jeunes étrangers qui suivent parfois des cours de français qui n'aboutissent pas à grand-chose en termes de formation. Il serait plus souhaitable qu'ils suivent des formations par correspondance avec leur pays d'origine.

La question du cursus des jeunes mineurs est également posée. La plupart ne bénéficiant pas comme les joueurs(ses) de pôles d'une scolarité aménagée.

1.4 SMR plutôt bien suivi

Le SMR a été globalement suivi et plutôt bien quand il l'était.

La commission s'inquiète de l'arrêt de la collaboration avec la FFVB de M. GIAOUI qui a longtemps effectué le suivi des dossiers médicaux. Par qui va-t-il être désormais effectué ?

1.5 Dialogues/échanges avec la DTN

Les échanges avec la DTN sont importants. Les clubs n'hésitent pas à poser les questions lorsqu'elles se présentent.

2. Points à améliorer

2.1 Structuration interne

Il apparaît clairement qu'un travail important est à mener auprès des Directeurs des CFCP, dont l'investissement peut être encore amélioré dans l'optique de décharger les entraîneurs des tâches administratives qui leur incombent trop souvent.

Ne faudrait-il pas songer à l'édition d'un guide en plus du cahier des charges ?

Il est question de réunir les Directeurs de CFCP de toutes les disciplines, qui sont par ailleurs demandeurs.

2.2 Transparence du fléchage des subventions publiques

La DTN et le Ministère portent une attention toute particulière au fléchage des subventions publiques qui doivent bénéficier aux stagiaires du CFCP et non à l'équipe Pro comme on a pu le constater quelques fois.

2.3 Etude du temps de jeu

La feuille de match électronique en N2 facilitera l'analyse. Mais a priori, pas de possibilité de croiser les informations Data Volley de la LNV et la feuille de match des amateurs ...

2.4 Valorisation de la formation

Si cette valorisation existait elle rendrait plus intéressant le retour sur investissement pour les clubs.

B) POINT AU DEBUT DE LA SAISON 2016/2017

Ne restent que 16 CFCP agréés (*sur 21 la précédente saison*), et 2 en convention d'accompagnement (*Quimper et Terville*). 7 LAM, 3 LBM, 7 LAF, 1 Elite F.

Potentiellement, il y aurait 5 demandes d'agrément et de nouvelles demandes.

124 stagiaires répartis entre 69 masculins et 55 féminines.

Les changements impactent davantage les masculins (arrêts d'Alès, Asnières, Avignon). En féminines, Istres est redescendu en Elite.

Béziers, Evreux, Lyon, sont en renouvellement. Quimper et Terville sont candidats.

Des visites « pédagogiques » sont prévues cette saison.

Est dénoncé le dévoiement des licences PES pour atteindre le nombre de stagiaires minimum. Une iniquité s'est installée entre les clubs. Est-ce que cela impacte l'IFVB et explique le faible nombre de candidates ?

C) EVOLUTION DU CAHIER DES CHARGES DU SMR

Le Suivi Médical Réglementaire sera allégé. Le tronc commun imposé par le Ministère a d'ailleurs été fortement réduit également. Pour les mineurs la visite est restée à 2 fois par an.

Il a été envoyé à tous les pôles et les CFCP. M. GIAOUI l'a également fait partir aux clubs.

D) RETOURS DE LA FPC DE BORDEAUX DES 15, 16 & 17 SEPTEMBRE

1. Des évolutions réglementaires qui ne favorisent pas la formation des jeunes dans les CFCP (*1 muté, déplacement des matchs en Elite*). Plusieurs clubs aspirent à cela (cela se fait dans d'autres disciplines).

On peut se poser la question de l'opportunité d'un championnat dédié aux Pôles France et CFCP, en augmentant les contraintes.

On peut aussi se poser la question du devenir des pôles dont la composition est loin d'être homogène.

2. Cahier des charges trop exigeant : une proposition de conventions de formation à 3 niveaux, selon par exemple que le(la) jeune habite près du Centre et selon son profil et la fréquence de sa participation sur l'équipe phare. Attention au dévoiement là encore et à une disparité de traitement des joueurs(ses).

3. Institutions mal connues (*fonctionnement des commissions, prises de décisions ...*)

4. Volonté de rajeunissement des tranches d'âge : travail à faire avec la filière mais l'idéal serait à partir de 14 ans pour les filles et de 16 pour les garçons.

5. Projet de label plutôt bien accueilli, mais quid des valorisations et des critères retenus (*peu de propositions*) ?

6. Valorisation de la formation en CFCP trop peu intéressante - proposition pas forcément financière : dotation matérielle, avantage mutation, avantage points en championnat, toucher une part des transferts, affichage dans les résultats internationaux ... Des avantages matériels ou réglementaires, plutôt que financiers.

Question de la commission : y a-t-il un vrai travail de fait sur la recherche de subventions, de dotations matérielles, etc ... ?

2. DEMANDE DU CLUB DE NANTES

Le CFC de Nantes ne veut pas prendre en charge 3 repas par jour pour ses pensionnaires, en l'occurrence les petits déjeuners.

La DTN a proposé que le club fasse un avenant ou monte en charge progressivement pour rattraper les sommes dues. A priori refus du club.

Il est cependant indiqué dans le cahier des charges que « *le club doit prendre en charge la restauration des joueur(se)s en formation (à minima sur la base du prix d'un ticket de Resto U) soit sur le site d'hébergement principal, soit à proximité. Elle doit être adaptée à la pratique de Haut-Niveau (qualité, quantité, équilibre) et suivie par un nutritionniste.* »

Ceci s'entend évidemment pour 3 repas/jour et il ne paraît pas indécent de consacrer 10 €/jour à l'alimentation des joueurs. D'autres clubs se sont aussi fait reprendre sur ce sujet et ont appliqué le règlement.

Après un tour de table, la Commission, à l'unanimité, confirme la demande de la DTN. Un courrier partira en ce sens suite à la réunion de la Commission Mixte.

3. CENTRE DE FORMATION REGIONAL FEMININ ILE DE FRANCE

Le Président présente le projet que lui a remis la Ligue Régionale d'Ile de France concernant une proposition de CFCP construit autour du Stade Français Paris Saint-Cloud (SFPSC), élargi aux clubs franciliens qui rentreraient dans un plan global de formation régionale auquel seront corrélés les centres d'entraînement départementaux, régional ainsi que le pôle Espoir.

Un pilotage régional est prévu sur un projet de cette ampleur, qui obtient par ailleurs le soutien de la Direction Régionale, de la Région IDF, du Conseil Départemental 92 et de la ville de Paris, entre autres.

Les joueuses intégreraient un centre doté de 16 chambres et de toutes les commodités. Lieu privilégié prioritairement : le CREPS de Châtenay-Malabry.

La commission note qu'il s'agit d'un centre d'entraînement régional, de surcroît implanté à Châtenay-Malabry où un pôle espoir féminin est déjà implanté, ce qui, en termes de répartition territoriale ne semble pas pertinent. Tout est écrit au conditionnel. La présentation dont la commission dispose n'est pas chiffrée. A-t-on des noms de clubs volontaires pour nouer ce partenariat avec le Stade Français Paris Saint-Cloud ? Le projet n'est-il pas bâti pour pallier les difficultés du SFPSC à assumer règlementairement un CFCP ? Il paraît difficilement crédible qu'avec ses moyens, le bassin de recrutement dont il dispose, le SFPSC, l'un des plus gros clubs de France, ne puisse assumer correctement les obligations d'un CFCP.

Des pistes existent pour se renforcer. Certains clubs sur deux communes proches par exemple, mutualisent leur CFCP, en partageant les frais d'hébergement, de location de salle, les frais scolaires ... Cela s'est déjà vu sur des CFCP de disciplines différentes. Chacune des entités gardant son identité propre, sa propre direction, ses entraîneurs, etc ...

Ce projet ressemble à la création d'un pôle juniors/seniors ou d'un IFVB IDF. Il est noté qu'un tel dispositif n'existe pas dans le cadre des CFCP actuels, un centre de formation ne peut être porté par plusieurs clubs ou alors il faut réformer le Code du Sport.

Même si la réflexion sur de nouveaux centres de formation paraît intéressante, il n'est pas dans les prérogatives de la Commission Mixte de se prononcer sur une telle question.

4. ELECTION D'UN PRESIDENT REPRESENTANT DE LA LNV

Bien qu'il ne paraisse pas opportun à la commission de procéder au changement de présidence de la commission alors que les élections vont se dérouler prochainement, vu que la FFVB et la LNV sont d'accord pour pressentir **Bernard BELY comme prochain Président de la Commission Mixte**, la commission valide cette candidature.

5. QUESTIONS DIVERSES

Etude des participations des joueurs(ses) CFCP au Haut-Niveau :

Le tableau sur le temps de jeu des jeunes n'a été tenu qu'une partie de la saison. Certains joueurs(ses) ne jouent pas encore suffisamment même si cela évolue ; les jeunes jouent davantage en N2.

Pas de problème majeur de qualifications sur les centres cette année.

La DTN souligne à part quelques cas évoqués, la grande qualité des conventions qui lui sont retournées cette année.

En l'absence du prochain Président, pas de date donnée pour la prochaine réunion.

Clôture de la réunion à 16h00.

Le Président de la CFCP
Michel DESMEDT

La Secrétaire de Séance
Brigitte CERVETTI